



Le club doit-il rembourser ses activités ?

Pour les cours d'école de natation, la FNQ recommande de reporter ces cours à la fin de session dans la mesure du possible. Il serait aussi possible de proposer un crédit à vos aux membres pour le nombre de séances perdues lors d'une prochaine session.

Pour les entraînements de compétitions, la FNQ est en attente de recommandation concernant la facturation de ces membres avec Natation Canada (adhésion).

-30-

Fédération de natation du Québec

Téléphone : 514 252-3200

Courriel : fnq@fnq.qc.ca

Source : Fédération de natation du Québec